L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi, 31 *Décembre* 1828.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr. J. J. Mercier comme candidat à la Chambre des Représentans, en remplacement de Mr. Waggaman.

—Nous sommes également autorisés à annoncer M. Hugh S. Lawson comme candidat pour la Législature.

☞ L'élection termine aujourd'hui.

LEGISLATURE D'ETAT.

☞ Il n'y a pas eu séance à la Législature Lundi ni Mardi, les membres ne s'étant pas trouvés en *quorum*. La Chambre s'est contentée de faire insérer sur le journal les noms des membres présens, et s'est ajournée.

DE L'EXTERIEUR.

Congrès des Etats Unis.

Dans la séance du Vendredi 5 Décembre, la Chambre des Représentans s'est occupée pour la première fois cette session des pétitions qui lui sont présentées, et a adopté plusieurs résolutions peu importantes. M. Long a offert une résolution qui avait pour objet d'autoriser le Comité des Manufactures à s'enquérir de la nécessité d'abolir les droits sur le sel et les mélasses; elle a été rejetée sans discussion, à une majorité de 102 contre 38.

Dans la séance du 4, la Chambre s'est occupée de la très importante élection d'un *Chapelain!!!* et le très révérend M. Post a été nommé!!! *Alabado sea Dios!!*—Ceux qui liront ceci sauront recours sans doute à leurs lunettes pour s'assurer qu'il s'agit bien du *Congrès des Etats-Unis*. Vivent la tolérance et la liberté des cultes!! vivent les nations qui ne mêlent pas la religion avec la politique.

—On lit, dans le *New-York American* du 8 Décembre:

"Il paraît, d'après le rapport du Secrétaire de la Marine (publié dans le *National Journal* de Samedi), que l'île Governor, de ce port, a été mise, par le département de la guerre, à la disposition de la marine, et qu'on doit prendre de suite les mesures nécessaires pour l'adapter à son nouvel objet. Avec cette île et le chantier actuel de Brooklyn, on peut pourvoir amplement à tous les besoins futurs de notre marine qui s'accroît chaque jour.

Pensacola, le 16 Décembre.

Le brick de guerre français l'Alcibiade, de 20 canons, commandé par M. Garnier capitaine de frégate, est arrivé dans ce port le 13 du courant, venant de Norfolk, en 14 jours.

On croit que l'Alcibiade attendra l'arrivée de M. de Bussson, qui de la Nouvelle-Orléans se rendra ici. On dit que ce personnage s'embarquera pour se rendre dans un des ports de la République Mexicaine, et qu'il va à Mexico pour remplir une mission importante de son gouvernement auprès des Républiques du Sud-Amérique.

FRANCE.

Toulon, 2 Novembre.

La nouvelle du retour du vice-amiral de Rigny se confirme de plus en plus. Mr. de Rosamel irait le remplacer; c'est un événement bien surprenant auquel on donne pour cause la mésintelligence qui existerait entre le général Maison et l'amiral de Rigny; celui ci n'aurait pas voulu se trouver sous les ordres du chef des troupes de terre, qui, de son côté voulait avoir le commandement en chef de toutes nos forces du Levant, ou renoncer à son emploi.

ANGLETERRE.

A propos du blocus des Dardanelles, voici comment s'exprime le *Times*:

"Dans notre ignorance, dit-il, des mesures que doivent prendre les ministres du roi envers la Russie, à l'occasion de son attaque contre la dignité de la couronne d'Angleterre et le commerce anglais, nous nous contenterons de dire que, s'ils se soumettent aux fâcheux affront que leur a fait S. M. I., ce sont les meilleurs gens du monde. Il n'y a pas seulement des pertes que pourra faire le commerce anglais, ni de la violation de l'engagement contracté par l'empereur Nicolas; la patience du duc de Wellington et de ses collègues, ou plutôt de ses subalternes, a été mise à une rude épreuve par autre chose encore; car on se tromperait grandement si on supposait que la Russie a daigné retarder son blocus jusqu'à la réception du l'assentiment de l'Angleterre; elle a d'abord établi son blocus, et ensuite elle a dit à l'Angleterre: "Avec votre permission, s'il vous plaît." L'empereur Nicolas, qui connaît nos ministres, a bloqué les Dardanelles sans en dire un mot, attendu que c'était une des mesures qu'il s'était engagé à ne pas prendre, et le ministre anglais ayant été très-piqué que la Russie, malgré ses promesses, eût l'*intention* de prendre cette mesure, l'ambassadeur russe lui a répondu: "Comment, *l'intention!* mais c'est déjà fait, ne le savez vous pas?" Qui aurait pu penser d'ailleurs que vous le trouveriez mauvais? Le blocus était une chose si naturelle, si inévitable, que vous deviez le soupçonner. Pourquoi faire tant de bruit pour une chose toute simple? Au fait, tout ce qui est fait est fait; arrangez-vous comme vous voudrez."

Le *Times* assure que ce qu'il présente sous la forme d'une plaisanterie, est l'exacte vérité; qu'il est positif que les Dardanelles ont été bloquées avant qu'on eût consulté le gouvernement anglais, et que le ministère anglais en ayant doute, l'ambassadeur russe a déclaré que c'était une chose faite et non pas à faire. Ensuite le journal anglais dit en substance ce qui suit:

"Si l'Angleterre envoyait une demi-douzaine de vaisseaux de ligne, autant de frégates et quelques galiottes à bombes dans le cœur des établissemens russes sur le Pont Euxin; si une petite escadre anglaise faisait remonter les Dardanelles aux Russes, et coupait les communications par mer, nous voudrions bien savoir ce que deviendraient Odessa, l'amiral Greigh, les cosaques, le siège de Varna, le passage du Balkan, enfin le *kurzith* sur le Bosphore et l'entrée triomphale des Russes à Constantinople. Nous demanderons maintenant à la Russie, sachant parfaitement que tout ministre anglais pourrait faire facilement ce que nous venons de dire, si l'administration actuelle a dû être bien flattée de l'idée que se faisait d'elle la cour de Saint Petersbourg, lorsqu'elle a osé insulter ainsi le souverain et le peuple représenté par cette administration?

Le *Morning-Journal* qui, en changeant de titre, ne paraît pas avoir changé d'esprit, ne plaisante pas comme le *Times*; il va droit au but, et son but est la guerre.

"On prétend, dit-il, que la promesse de l'empereur Nicolas était conditionnelle; mais dans ce cas, il fallait instruire le parlement, et le langage qu'on a mis dans la bouche de S. M. aurait dû être plus clair plus franc. Si l'empereur Nicolas avait ainsi interprété sa neutralité lorsqu'il l'a proposée, les mesures subséquentes relatives à la Grèce n'auraient pas reçu l'assentiment de l'Angleterre. Nous sommes dans une position bien différente de celle où nous nous trouvions lorsque les engagemens ont été contractés. Ibrahim occupait alors la Morée; c'est nous qui l'avons engagé à se retirer; c'est nous qui avons représenté à la Porte la nécessité de cette évacuation; et immédiatement après, l'empereur profite de nos intentions pacifiques, des secours de la France, et il détruit notre commerce en bloquant les Dardanelles. La perfidie est évidente; c'est le plus grand acte de mauvaise foi que nous ayons jamais eu l'occasion de châtier."

FEUILLETON.

☞ Nous reproduisons avec plaisir la pièce suivante, publiée dans une feuille hebdomadaire de Bordeaux. L'auteur, connue en France par un grand nombre de productions de ce genre, mérite que son nom soit populaire partout où l'on aime la belle poésie. Mad. VALMORE, épouse de l'acteur de ce nom, est au nombre de ceux qui contribuent puissamment à la ruine de ce sot préjugé qu'on a eu si long-tems contre des hommes qui exercent un art agréable et devenu presque nécessaire à la société.—Le sujet est son départ pour Lyon, au moment où son mari allait satisfaire à l'engagement qu'il y avait contracté.

LE DEPART.

A MES ENFANS.

Oui, nous allons encore essayer un voyage;
Avril est né d'hier, il vole au fond des bois.
Doux Avril! on entend partout sa jeune voix,
Partout ses doigts légers nérèule le feuillage;
L'air brille et s'attiédit; il faut prendre l'essor.
Dans le sein d'une mère abritez votre sort,
Innocens pèlerins, suivez ma destinée;
Dans la vôtre, que Dieu rende plus fortunée,
Allez cueillir des jours libres et triomphans:
Moi, je bénis les miens, vous êtes mes enfans!
Le mortel le plus humble est fier de son ouvrage:
Combien ce tendre orgueil m'a donné de courage!
Oh! que de fois, sensible et vaine tour à tour,
J'ai pensé qu'une reine envirait ma fortune!
Et je plaignais la reine en sa gloire importune:
Elle est à plaindre, elle a d'autres soins que l'amour!

Sur son enfant qui dort ces grilles formidables,
Ces gardes sans sommeille à gîte toujours ouvert,
Ces hommes nabrissés de fer,
Disent que les palais sont des lieux redoutables;
Ses baisers maternels par jour lui sont comptés;
Sans des témoins jamais son cœur ne se déploie,
Et tous ses mouvemens de tristesse ou de joie
Sous son manteau de reine (*) restent arrêtés.
Elle n'a que ses yeux pour répandre son ame,
Pour exprimer l'objet de ses pures douleurs;
Son enfant l'appelle: Madame!
Et Dieu seul voit tomber ses pleurs!

Moi, par le monde errante et partout étrangère,
A vos berceaux de mousse à la hâte formés,
Seule, ardente à veiller mes amours tant aimés,
J'ai trouvé l'heure agile, et ma tâche légère.
Et vous, enveloppés de cavots frais et purs,
Vous laissez votre vie à ma garde captive;
Vos doux jeux me rendent captive,
Vos rêves me sont plus moins sûrs!
Confins, vous dansez quand votre mère chante;
Son baiser vous délasse et vous mène au sommeil,
Sans savoir que souvent la voix qui vous enchante
Va prier dans les pleurs jusqu'à votre réveil.
Ignorez-le toujours! Toujours, s'il est possible,
Puisez dans mes regards votre sécurité:
Ils vous adouciront la triste vérité,
Qui déchire le plus sensible.

Age heureux! Courts instans des naïves erreurs,
Que ne peut-on fixer votre trace légère,
Votre riante audace à la crainte étrangère,
Inaccessible aux soupçons, aux jalouses fureurs!
Moi seule, en vous bergeant d'amour, de mélodie,
Je vous inoculai ma douce maladie.
Déjà vous bégayez d'impartaites chansons;
Et vos voix et vos cœurs vibrent de mes leçons.
De ce peu que je sais je vous ai instruits moi-même;
Je vous aide à m'aimer autant que je vous aime?
Je vous aide à chercher les mots les plus touchans,
Pour charmer votre père attendri de vos chants.
Je vous dis: Aimez Dieu, car lui seul nous protège:
Lui seul vous aime, enfans, comme si les grandeurs
A vos fronts ingénus attachaient leur splendeurs.
Il prête sa lumière à notre humble collège;
Et peut-être en secret, sur les bords du chemin,
Devant nous il étend son invisible main!

Aux coteaux de Lormont (*) j'avais légué ma cendre:
Lormont n'a pas voulu d'un fardeau si léger,
Son ombre est dédaigneuse au malheureux étranger;
Dans la barque incertaine il faut donc redescendre....
Venez, chers alcyons! pressez-vous sur mon cœur!
Jetez un tendre adieu vers la rive sonore;
Quelque regret nous cherche encore,
Quelque regard nous suit plein d'un trouble rêveur:
Adieu!.... Ma voix s'altère et tremble dans mes larmes:

(*) *Lormont* est une colline charmante située sur la rive droite de la Garonne, à peu près à deux milles au dessous de Bordeaux.

Enfans, jetez vos voix sur l'aile des Zéphirs;
Dites que j'ai pleuré, dites que mes soupirs
Retourneront long-tems vers ces lieux pleins de charme.

Mme. DESBORDES-VALMORE.

Les Espagnols emploient rarement l'hyperbole; mais un de leurs écrivains les plus célèbres a dit, en parlant des yeux noirs d'une femme: *Ils portent le deuil des magnes qu'ils ont commis.*

—Un petit commissionnaire qu'une dame avait envoyé chercher une voiture, n'osant demander le pourboire s'écria: *Que le ciel me rende reconnaissant de ce que je vais recevoir!* Pas mal pour un commissionnaire.

—Le pays où l'on parle le mieux français, disait l'autre jour un plaisant, c'est la Suisse; du moins c'est ce que m'a assuré un Anglais.

—*Lettre d'un comédien de Province.*—Enfin, mon ami, nous sommes établis à M ...; le messager s'est chargé des magasins de neige et de grêle; les vents et les ouragans sont arrivés un peu tard, ainsi qu'un zephir que nous avions égaré en route. Le tonnerre ayant crevé, cela nous a engagés à résoudre les éclairs. Nos divinités se portent bien, à l'exception de l'amour, qui a la petite vérole. Les Grâces ont sur le champ été vaccinées; elles sont restées à Toulouse, avec un mur de brique un peu endommagé. Nos fleuves et la mer viennent par eau; toi, tâche de m'apporter de vieux nuages et un arc-en-ciel; tu n'oublieras pas non plus un torrent; le dernier a été brûlé. Marque moi au juste ce que l'on coûte les deux années de bosquet, et surtout envoie-moi un pont levis et une forteresse, avec mes trois chemises. Je t'embrasse. *Signé* PLUMYENT.

P. S. Nos megères et nos furies, faute d'emploi, ont été forcées de prendre des nourrissons.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Départis

Brick Union, Burroughs, Havane, L G Gale.
Brick Gold Hunter, Curtis, Richmond, J Clark.
Goël. Monk, Martin, Vera Cruz, J M Lee
Goël. Josefa Animas, Herredia, Havane, Capt.
Bateau Huton, Bodfish, Matanzas, L H Gale.

Arrivés.

Bateau-à-vapeur Opelousas, Little, venant de Plaquemine, avec 15 balles coton à Peyroux, Rivarde et co; 9 à Wilkins et Linton; 12 à Macrin et O'Dwyer—21 passagers.

Bateau à vapeur Phœnix, de Louisville—avec lard, graisse, œufs, tabac, ecc. à Gordon, Forstall et co; Wilkins et Linton, et autres.

Bateau à vapeur Florida, Bayou-Sarah, avec du coton et passagers.

Bateau à vapeur Virginia, Vail, Cincinnati avec du porc et de la graisse, à divers consignataires.

Goelette Créole, de la côte, avec 60 boucauts sucre à A L. ...é, 40 ditto au Dr. Martin.

Goelette Marie Louise, de la côte, avec 75 boucauts sucre à A G Worthington.

Entrés.

Brick Ceres, Cain, Liverpool, rapporté.

Arrivée au Bassin:

Goelette Emblem, Vincent, de la Mobile, avec 100 balles coton et 4 passagers.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI 1er. JANVIER 1829.

Une Représentation de

LA DAME BLANCHE,

Opéra en 3 actes, paroles de Scribe, chef-d'œuvre de musique de Boyeldieu, cet ouvrage sera orné de tout le spectacle dont il est susceptible.

Acteurs.—MM. Leblanc, Alexandre, Bolzé, Rochefort, Alfred, Mmes. Milon, Alexandre, Chollet.

Suivi de la première Représentation de

TOUT POUR L'ENSEIGNE

OU

LA MANIE DU JOUR,

Vaudeville en 1 acte de Merle et Brazier.

Acteurs.—MM. Victorin, Notaire, Tabary, Leblanc, Alfred, Rochefort, Mmes. Challet, Bolzé.

Café Louisianais.

De L'etra & Co. ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir un *Café et Restaurant*, au coin des rues d'Orleans et Bourbon. Les soins qu'ils ont porté à monter cet Etablissement de manière à recevoir dignement les personnes qui l'honoreront de leur présence, leur font espérer qu'ils obtiendront l'encouragement du public. La buvette sera constamment pourvue des meilleurs vins et liqueurs. Ce bel édifice est disposé de manière à y recevoir des sociétés qui desireraient prendre des repas particuliers, à la carte ou de commande; à la grande salle se trouvera la table d'hôte, qui sera servie avec un soin particulier, et de manière à flatter le goût des plus fameux épicuriens. Les gens destinés au service des salons sont tous Français et ont travaillé dans les premières maisons de Paris. Les localités sont distribuées de manière à ce que l'on peut entrer dans les salons particuliers sans passer par les appartemens du bas.

L'on y servira à manger depuis 9 heures du matin jusqu'à 11, pour les déjeuners: et depuis 2 jusqu'à 4 pour les dîners. La table d'hôte sera servie à 3 heures précises.

On pourra avoir également des repas de commande pourvu que l'on prévienne un jour ou deux d'avance. On enverra aussi des repas en ville à ceux qui le desireront.

20 déc.

AVIS.—La Souscription des bals de société est ouverte. Les personnes qui désirent y souscrire, sont priées de vouloir bien s'adresser à M. Bertus et chez M. Davis où une liste est déposée. 9 déc.

LE Soussigné vient de recevoir par le navire *De Witt Clinton*, de New-York, et autres arrivages, un assortiment complet de *CHAPEAUX* en tout genre, qu'il offre à vendre en gros et en détail, au plus juste prix.

10 déc. E. DEBERGUE.

SALLE D'ORLEANS.

Mr. & Madame CANDERBEEK, de Bruxelles,—Ont l'honneur d'informer respectueusement les Dames et les Messieurs de cette ville, que d'après les arrangemens qu'ils ont pris avec Mr. Davis, ils se proposent de donner dans la Salle d'Orléans quelques Concerts pendant leur séjour. Ils osent espérer l'approbation du public et ils feront tous leurs efforts pour s'en rendre dignes.

Le premier concert, qui aura lieu au premier jour, sera composé des morceaux suivans:

1°. Grande symphonie sur la Harpe, exécutée par Mde. Canderbeek.

2°. Romance chantée par Mde. C. accompagnée par Mr. Canderbeek.

3°. Polonise du prince Poniatoski, exécutée sur la Harpe par Mde. C.

4°. La chasse de Robin des bois, chantée par Mde. C. et terminée par la valse dudit opéra.

5°. Un andante terminé par l'air allemand german tune, exécuté par Mr. C. et dans lequel il imitera la flûte, le flageolet et le double flageolet.

6°. La grande chasse de Henri IV, dans laquelle Mr. C. imitera le cor français et les aboiemens des chiens à la poursuite du cerf.

7°. Les vêpres françaises; Mr. C. imitera 1°. le chant d'une jeune nonne; 2°. le chant d'un moine; 3°. le chant de la mère abesse; 4°. le chant d'un père capucin; et 5°. il terminera par l'imitation de l'orgue.

8°. La grande marche favorite de Napoléon, dans laquelle Mde. C. imitera sur la Harpe tous les mouvemens de la bataille, d'abord éloignés, puis se rapprochant peu à peu, ainsi que le bruit du canon. Mr. C. imitera sur le violon les plaintes des blessés et des mourans.

29 déc.

AVIS—Un particulier qui peut fournir les renseignemens les plus satisfaisans sur son compte, et qui se propose de visiter sous peu tout l'intérieur de l'Etat, se chargera de recouvremens, moyennant une commission raisonnable. S'adresser au bureau de *l'Abeille*. 30 déc.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Stephen Cockran *vs.* Brown, Ives, et autres propriétaires du bateau à vapeur Rob Roy

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Samedi 31 Janvier 1829, à midi, au Cafe de la Bourse,

Le bateau à vapeur *Rob Roy*, avec ses agrès, appareaux et ammeublemens, saisis pour satisfaire au jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

30 déc. LOUIS DAUNOY, *Marshal.*

DEMANDE D'EMPLOI.

UN ancien instituteur honorablement recommandé, se propose pour faire l'éducation d'une famille en ville ou à la campagne, et pouvant enseigner l'Anglais. Comme aussi, pour tenir des ecritures de commerce à requête ou à poste fixe. S'adresser pour les renseignemens à MM. Kennedy & Duchamp, rue de Toulouse ou au bureau de l'Abeille. 29 déc—4.

SALLE D'ORLEANS.

Jeudi prochain, 1er Janvier 1829,

GRAND BAL PARE,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS.

Qui commencera à 5 heures et finira à 8.

Le Grand Bal aura lieu immédiatement après.

Prix d'Entrée—Les Enfans	$	50 cents.
Les Cavaliers	1	00
Les Dames	0	00

L'orchestre exécutera plusieurs Contre Danses nouvellement reçues de France.

En Janvier, tous les Samedis il y aura Grand Bal Paré et Masqué. 28 déc.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orleans et Bourbon

Jeudi prochain, 1er. Janvier, 1829,

Il y aura un Bal Paré.

Prix d'Entrée:—Une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 30 décembre

SALLE St. PHILIPPE.

Mercredi, 31 Décembre,

On donnera un

GRAND BAL PARE.

Prix d'Entrée—une piastre. 30 déc

TIRAGE de la LOTERIE

DE

l'Eglise Evangélique Française.

TROISIEME CLASSE.

LE soussigné requis de présider au tirage de la 3me. classe de cette Loterie, autorisée par l'Etat de la Louisiane, certifie par le présent que les numéros suivans sont ceux qui sont sortis; que l'ordre dans lequel ils sont écrits est celui dans lequel ils sont sortis, et qu'ils forment les dix séries dont parle le Prospectus de ladite Loterie.

1ère. série	6935	6ème. série	10650
2de. do.	12761	7eme. do.	0572
3ème. do.	2196	8ème. do.	9088
4ème. do.	8409	9ème. do.	14324
5eme. do.	13243	10ème. do.	1817

Donné sous ma main, à la Nelle. Orleans le 29 Décembre 1828.

Signé, J. BERMUDEZ,
Juge associé de la cour de cité.

☞ D'après le certificat précédent on verra quels sont les Nos sortis pour déterminer les lots gagnants dans la susdite loterie, l'ordre dans lequels ils ont été tirés, et du tirage desquels le Directeur annonce le résultat suivant:

No. 6935 a gagné 3000 piastres; No. 12761 1,620 p.; No. 2196, 1500 p.; No. 8409, 1251 p.; No. 13243, 500; No 10650, 500 p.; No. 0572, 500 p.; No. 9088, 333 p.; No. 14324, 333 p.; No 1817, 233 p.; tout billet terminant par 935, ou 761 ont gagné 27 p. 50 c.; ceux terminant par 196, 409, 243, 650, 572, ou 088 ont 25 p.; ceux terminant par 324 ont 50; par 817, 170 p.; par 35 ou 61, 7 p. 50 c.; par 96, 09, 43, 50, 72, 88, 24, 17, ont 5 p.; et par 1 ou 5 ont 2 p. 50.

D. MALCOLM—*Directeur:*

30 décembre.

PIERRE DUCOURNAU, marchand-tailleur, venant de France, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'associer avec J. PICOTTE, connu dans cette ville; ils offrent leurs services, dans ce genre, à ceux qui voudront les honorer de leur confiance; ils osent espérer que par le soin et le zèle qu'ils mettront à confectionner leur travail, ils mériteront la confiance du public. L'on trouvera chez eux tout ce qui est relatif à leur état. Leur magasin est dans la rue Royale, maison de M. Ducatel.

23 décembre—2.

Ventes Publiques.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Législaire des Testamens*—Mercredi, 31 Déc. j'exposerai en vente au domicile de feu J. Herviant, à l'enseigne des rues Dauphine et Erseline, à 11 heures de l'après midi, le fonds de Cabaret dudit défunt.—Conditions, comptant.—Par ordre de la Cour.

29 déc. M. BLANCHE, Reg. des Tes-

AVIS.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, le vingt troisième jour de Décembre 1828, par l'honorable J. Bermudez, juge associé de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans (à la réquisition de Robert Lewis pour E. E. Parkers, un lot de terre, sur le côté occidental de la rue du Commerce, situé entre les Nos. 21 et 38, dont les propriétaires sont inconnus), par lequel il m'est ordonné de saisir et de prendre possession dudit lot de terre, je donne avis par le présent, à toutes les personnes intéressées à la dite propriété, d'avoir, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avertissement, à comparaître devant ledit juge Bermudez, pour répondre à la pétition du plaignant dans cette affaire.

L. DAUNOY,
27 déc. Marshal.

LA LOTERIE

DE l'Eglise Catholique des Natchitoches, seconde classe, sera positivement tirée après demain Mercredi 31 du courant, à 5 heures et demie du soir, au Cafe de la Bourse, encoignure des rues de Chartres et de St. Louis.

Pour le prospectus voyez la 1ère. page de cette feuille.

J. B. FAGOT.

29 déc

Etats-Amérique.

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, (de la ligne des paquebots) capt. Longcope, ayant tout son gros fret engagé, partira pour ledit port dans une semaine; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

19 déc. SAMUEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HANOVER, capt. Barstow, ayant la moitié de son chargement engagé, partira d'ici au 29 de ce mois. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser à

19 déc. G. E. RUSSELL & HARSTOW.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot MINERVA, capt. Rogers, est maintenant prêt à recevoir un chargement, ayant tout son monde engagé, partira sous le bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

WRIGHT, CARTER & Co.

19 déc. Bureau de Cons.

POUR BALTIMORE.

Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Monroe, a 5 tonneaux de fret, pour compléter son chargement, tout, qu'on pourra aller prendre soit au haut ou au bas de la ville, à des prix avantageux. S'adresser à

19 déc. J. LOGHAIR & Co.

POUR NEW-YORK (Paquebot de la ligne du Lundi)

Le navire DEWITT CLINTON, capitaine Parsons, sera prêt demain à aller au haut du quai de la ville avec quelques tonneaux de sucre. Pour le prix du fret, s'adresser à

19 déc. G. E. RUSSELL & HARSTOW.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier et de première classe, BRAGANZA, capt. Sullivan, partira sans le plus bref délai possible.

12 déc. T. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, MOGUL, capt. Davis, a une partie de son chargement embarqué, pour fret du surplus, s'adresser à T. NICOLET & Co. (12 déc.)

POUR LE HAVRE,

Le navire de première classe CHILIOT, capitaine Smith, partira pour ledit port le 10 du courant, et peut recevoir encore 700 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 décem. Wm. NOTT & co.

POUR LIVERPOOL.

250 balles de coton manquent pour compléter le chargement du navire MARTHA, capt. Snow. Pour fret s'adresser à

G. E. RUSSELL et HARSTOW.

6 déc. rue Royale, no. 69.

Les Antilles.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le beau sloop EAGLE, capt. Barley, a une partie de son chargement prêt; pour le surplus ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

M. F. MAHER.

19 déc. No. 24, rue de la Nlle. Levée.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Meridian, de Bordeaux (en transit) les articles suivans:—

10 pipes eau-de-vie de Cognac, 4me preuve. 50 barils du blanche de 18 gallons, 5me preuve—92 bariques vin rouge, de divers crus—55 tiercons vin blanc de Barsac—60 caisses de vin rouge—16 demi bariques vinaigre blanc, 1re qualité—100 paniers anizette surfin—5 caisses sardines à l'huile—19 jarres d'amandes douces—15 de vides, grandeurs assorties.—Trois caisses sonnettes, quatre caisses fusils à piston, quadré supérieure, quatre caisses pistolets, deux caisses cigarres de la Havane, deux caisses soieries assorties, deux caisses gants de peau, cinq barils sangsues—5 d'importations précédentes, 400 bariques vin rouge, diverses qualité—100 caisses [illegible]—100 paniers anizette—300 paniers huile de Bordeaux—une caisse robe Cote Paille, une caisse Cote Paille, une caisse bas de soie brodés pour femme, une caisse gants de soie couleurs assorties, et trois balles papier à lettre Français.

D. G. BORDUZAT & Co.

25 décembre.

A VENDRE.

Une goëlette amarrée au Bassin, du port de 38 tonneaux 3/4, toute neuve, bonne pour les voyages de Tampico.—Pour les conditions s'adresser au soussigné. JARREAU.

Ses agrès et appareaux tout neufs n'ayant jamais servi. 25 déc.

AVIS.—Il a été égaré avant hier un billet de deux mille piastres, en date du 17 Décembre, tiré par Jean Guérin à l'ordre de Mr. Lino de Larosa: la personne qui peut l'avoir trouvé est priée de le remettre à l'un des deux, vu que le payement en est arrêté. 19 déc.

SANGSUES fraiches à vendre chez

27 oct. T. OLIVOL & Co